

**VILLERS SAINT PAUL**

# Préservons notre environnement

## **Action**

Non à la  
fermeture  
de la maternité  
de Creil



## **Culture**

Lire, écouter,  
voir, partager,  
bricoler avec la  
bibliothèque

## **Histoire**

1918/2018  
Qui sont les  
Villersois de la  
grande guerre ?

**Bulletin n° 84 - janvier 2018**



## Édito du Maire

Page 3

### ▼ Dossier

Préserveons ensemble notre environnement

Page 4

Un respect mutuel pour mieux vivre ensemble

Page 8

### **Motion contre la fermeture de la maternité de Creil**

Page 9

### ▼ Grandir

Le collège a trente ans

Page 10



*Le Père Noël dans les écoles*

Page 12

### ▼ Culture

Colette est une vraie boîte à idées

Page 14

### ▼ Histoire et patrimoine

À la mémoire des combattants villersois de la grande guerre 1914-1918

Page 16

### ▼ En un clin d'œil

Page 20

### ▼ Tribunes

Page 23





# BULLETIN

**BULLETIN MUNICIPAL**  
Mairie de Villers-Saint-Paul  
Janvier 2018

Directeur de la publication  
Gérard Weyn

Mairie de Villers-Saint-Paul  
Place François Mitterrand  
60870 Villers-Saint-Paul  
Tél. 03 44 74 48 40

Rédaction  
Jean Hernandez

Photos  
Jean Hernandez

Publicité et édition  
Imprimerie Houdeville  
280 rue Henry Bessemer  
60100 CREIL

Tirage : 3400 exemplaires  
Dépôt légal  
1<sup>e</sup> trimestre 2018

Madame, Monsieur,

**U**ne fois encore, en ce début d'année, notre bulletin met l'environnement à sa une.

Deux ans après le premier accord universel pour le climat approuvé le 12 décembre 2015 à l'unanimité par 196 délégations (195 États + l'Union Européenne) lors de la COP 21 qui s'est tenue à Paris, force est de constater que nous subissons de plus en plus les conséquences de l'action de l'homme sur notre environnement.

Ici des températures jamais atteintes, là des inondations, là encore un froid polaire ou des tempêtes dévastatrices des incendies, des inondations, la pollution, des pathologies liées à l'utilisation de tel ou tel produit nocif se développent...

Notre planète ne va pas bien, le climat se dégrade, notre environnement souffre, le vivant est en danger.

Il est plus que temps de prendre notre destinée en main.

Au-delà des grands principes, des grandes décisions prises à l'échelle de chaque pays ou de la planète elle-même, chacune, chacun au quotidien est à même d'influer pour inverser ce processus.

C'est à cela qu'à notre niveau, avec nos moyens, nous nous sommes engagés.

A Villers-Saint-Paul, c'est entre-autres, à travers la mise en place d'un « agenda 21 », l'abandon de l'utilisation des produits phytosanitaires et leur remplacement par des techniques écoresponsables, l'équipement des services, au fur et à mesure, de véhicules propres, l'introduction de clauses « vertes » dans nos marchés publics que nous travaillons à cet objectif.

Mais, c'est également en lien avec nos partenaires, le SMDO en charge du traitement des déchets, gestionnaire du centre de traitement et de revalorisation situé sur notre territoire, notre Communauté d'Agglomération, l'ACSO, responsable de la collecte de ces mêmes déchets, Sud Oise Recyclerie et toutes celles et tous ceux, individuels, associations, institutions, entreprises, que nous œuvrons à modifier les comportements et encourager ces gestes, souvent simples, qui préservent notre environnement et au-delà notre planète.

A toutes les Villersaises, à tous les Villersois, bonne et heureuse année 2018.

*Votre Maire*

Gérard WEYN



# Préservons ensemble notre environnement

La Ville s'est engagée, avec force et conviction, dans une démarche globale de développement durable qui concerne autant l'environnement que la qualité de vie.

**T**ous, nous souhaitons plus d'espaces naturels en ville, à une meilleure qualité de vie, et à une réduction des nuisances et des pollutions. Avec nos moyens à la fois financiers, humains et techniques, nous pouvons, habitants, élus, services municipaux et de l'agglomération, travailler en commun pour préserver notre environnement, adopter des pratiques plus responsables et permettre à chacun de se sentir concerné. Maîtriser notre impact sur l'environnement demande des mesures concrètes et l'implication de tous, car cela génère des économies, permet de gagner en efficacité et améliore sensiblement l'image de la commune.

## Montrer la voie

La ville se doit de donner l'exemple en sensibilisant et encourageant les comportements éco-responsables. Cette démarche consiste en plusieurs mesures concrètes appliquées au quotidien.

En matière d'achat, les services communaux s'efforcent de rédiger des cahiers des charges « verts », afin d'orienter les choix vers des fournisseurs soucieux de l'environnement.

Les services techniques imposent des règles respectueuses du développement durable, en cherchant à réduire l'empreinte écologique des activités de la ville.

## Le ramassage des ordures ménagères



Le ramassage des ordures ménagères est effectué par les agents de l'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO). Les déchets de la collecte des ordures ménagères et de la collecte sélective sont apportés au centre de valorisation des déchets de Villers-Saint-Paul et traités par le Syndicat Mixte du Département l'Oise (SMDO).

Les conteneurs doivent être sortis la veille à partir de 19h et être enlevés le plus rapidement possible. En aucun cas le conteneur ne peut rester en permanence dans la rue à l'exception des conteneurs de proximité et de regroupement. L'encombrement des trottoirs crée des difficultés importantes aux piétons, notamment aux personnes à mobilité réduite.

## Travailler ensemble pour protéger et maintenir la qualité de notre environnement

La commune procède au remplacement progressif du parc automobile par des véhicules propres, accompagne le projet d'installation de panneaux photovoltaïques Total Solar, procède au diagnostic et au suivi des consommations de tous les bâtiments municipaux. Le service des espaces verts de la commune a harmonisé ses méthodes, changé ses pratiques en adoptant l'utilisation d'appareils mécaniques et thermiques pour désherber, mis en place des paillages et de plants couvre-sol, afin d'éviter que les adventices (mauvaises herbes) ne prolifèrent, et a totalement arrêté d'utiliser des produits phyto-

## Déposer ses déchets spéciaux à la déchetterie la plus proche



L'accès est gratuit pour tous les particuliers qui résident sur le territoire de l'ACSO.

Une carte vous donne l'accès à l'ensemble des déchetteries du réseau Verdi\*. Pour l'obtenir, il vous suffit de remplir les formulaires de demande sur le site du SMDO.

Les particuliers n'ayant pas les moyens de se rendre à la déchetterie peuvent remplir le formulaire en ligne sur le site creilsudoise.fr, ou appelez le n° Vert : 0 805 12 60 60 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. (Service et appel gratuits).

Un agent prendra vos coordonnées, la nature et la quantité d'objets encombrants à enlever et fixera le jour de l'enlèvement. Le jour J, seuls seront enlevés les objets indiqués lors de la prise de rendez-vous.

### \* Quatre déchetteries

- Av. Frédéric et Irène Joliot Curie - 60870 Villers-Saint-Paul,
- Zone ALATA - Av. d'Halatte - 60100 Creil,
- Rue Pierre et Marie Curie - 60290 Laigneville,
- Z.I. du Renoir - Rue Marcel Paul - 60340 Saint-Leu d'Esserent.

sanitaires chimiques. Aujourd'hui les jardiniers privilégient la plantation de variétés autochtones, mellifères et de vivaces mieux adaptées aux spécificités des lieux où elles s'épanouissent.

La ville développe également l'éco-pâturage. Avec des moutons qui remplacent les tondeuses électriques, c'est un gain écologique indéniable, un attrait pour les promeneurs et un avantage économique. Avec la mise en place d'un rucher communal et la création d'un poulailler pédagogique, où les enfants nourrissent les poules avec des déchets de cantine, la commune agit pour la biodiversité.

# Notre environnement est un bien précieux

## Trier le verre



L'ACSO prend en charge le vidage régulier des conteneurs à verre sur la totalité du territoire.

Déposez le verre (pots, bocaux, bouteilles) dans les colonnes de collecte et non à côté. Trop de personnes choisissent la facilité en abandonnant des sacs ou cartons remplis de bouteilles, à proximité des points de collecte. Ils génèrent rapidement des dépôts sauvages, ce qui peut faire l'objet d'un signalement à la police municipale.



Les enfants du centre de loisirs et du collège participent régulièrement à des opérations de nettoyage de la nature. Ils prennent ainsi conscience que de «petits» gestes ont un impact important sur l'environnement.



La Semaine européenne du développement durable est l'occasion d'un rappel des bonnes pratiques. L'espace Pierre Perret y participait l'an dernier avec en particulier un atelier de réparation «Special freins et réglage des dérailleurs» organisé par l'AUSV.

## Avoir le reflexe «Recyclerie»



Sud Oise recyclerie recueille les objets de toute nature en fin de vie ou en panne, les remet en état pour un

nouvel usage. La recyclerie participe de manière innovante à la réduction des déchets. Elle donne une formation à des personnes écartées de l'emploi, et les aide à s'insérer dans une activité professionnelle pérenne.

📍 ZA du Marais Sec, rue du Pont de Brèche  
60870 Villers Saint Paul ☎ 03 60 46 80 08

✉ : [accueil.sor@gmail.com](mailto:accueil.sor@gmail.com)

## Des actions au quotidien

Initier une démarche écologique dans les lieux publics demande des efforts constants : tri des cartouches d'encre, du papier, des piles ou du verre, utilisation de produits d'entretien éco-labélisés pour le nettoyage des sols, utilisation de verres consignés, de vaisselle biodégradable et compostable, tri des déchets à la cantine, isolation thermique des bâtiments, choix des ampoules LED, dématérialisation des actes administratifs, organisation éco-responsable des chantiers et des manifestations. Les élus encouragent les nouvelles pratiques au sein des services municipaux qui réduisent, jour après jour, les émissions de gaz à effet de serre, qui optimisent la gestion des déchets et l'empreinte écologique des activités de la ville. De son côté, l'agglomération Creil Sud Oise (ACSO) propose des solutions multiples pour se débarrasser de tous les types de déchets : papier, emballages en métal, plastique, carton et polystyrène, verre, textiles, déchets verts compostables ou non. Elle mène également des actions d'information, d'éducation et de sensibilisation à destination de tous les publics : prévention, réemploi des objets, recyclage des déchets ou valorisation énergétique. Dans le cadre de sa politique

## La collecte des déchets verts



L'ACSO effectue la collecte des déchets verts et met en place des actions de sensibilisation au compostage.

La collecte a lieu à Villers-Saint-Paul le mercredi d'avril à novembre. Les sacs doivent être sortis le mardi après 19h.

Les déchets verts que vous pouvez mettre dans les bacs sont les tontes, les feuilles, les plantes et les branches. Les déchets verts peuvent également être apportés à la déchetterie.

environnementale concernant les transports, les premiers bus hybrides, de nouvelle génération, ont commencé à faire leur apparition sur le réseau du STAC.

## Sensibiliser la population

A Villers-Saint-Paul, les services municipaux aident, aujourd'hui, la population à entrer dans la société du développement durable comme ils ont contribué, hier, à son entrée dans la société de l'information.

Conscient de ces enjeux et afin de renforcer son action auprès des habitants, le Trait d'union est totalement engagé dans les actions de sensibilisation. Le service renforce les liens entre les personnes, les familles et les partenaires associatifs et organise ses activités (sorties, café citoyen, atelier cuisine) autour d'actions qui facilitent la mise en œuvre d'une démarche éco-responsable.

Tout ce que vous voulez savoir sur l'environnement ou l'écologie, sous forme de livres, de DVD ou de ressources en ligne est facilement accessible à la bibliothèque Colette. Les bibliothécaires aident le public à repérer, à accéder à l'information dont il a besoin, et proposent des activités qui attirent petits et grands.

## Composter



30 % de nos ordures ménagères sont des déchets organiques facilement recyclables grâce au compostage.

Pour encourager cette forme de traitement des déchets, l'ACSO propose aux habitants, qui le souhaitent, d'acquérir des composteurs.

Pour cela, il suffit de prendre rendez-vous au 0 805 12 60 60 avec un maître composteur qui vous expliquera les meilleures méthodes et les modalités d'acquisition matériel.

Le centre de loisirs sensibilise les enfants en organisant des opérations de nettoyage, et en incluant un volet développement durable dans ses projets éducatifs.

Le service enfance propose à la cantine des menus comportant des produits bio issus de circuits courts. Les enseignants, à travers les sorties dans des fermes pédagogiques, la création de potagers, l'initiation au tri... font un travail sur le long terme qui portera ses fruits. La sensibilisation passe également par la communication de la ville. De nombreux moyens sont mis en œuvre en diffusant des information dans le magazine municipal, sur le site internet de la ville, sur les panneaux municipaux.

En rendant lisibles et en valorisant leurs actions tout au long de l'année, les services communaux invitent et accompagnent les Villersois à s'engager dans une démarche plus écologique. Que ce soit au travers de ses marchés publics, de ses chantiers ou des manifestations qu'elle organise, la ville agit pour une meilleure prise en compte du développement durable et incite, ainsi, les habitants et les associations à en faire de même. ▲

## Des rues belles et propres



Notre ville dispose de nombreuses corbeilles à papier. Il n'est pas difficile de conserver ses petits déchets jusqu'à une poubelle publique au lieu de les jeter dans les caniveaux. • Surveillez les animaux de compagnie. • Ne nourrissez pas les animaux non domestiqués comme les chats ou les pigeons. • Préservez les espaces verts. • Ne stationnez pas n'importe où, ni n'importe comment. • Les bouchons en liège ou en plastique, les piles sont collectés. Vous pouvez les déposer à l'accueil de la Mairie.

## Bien vivre ensemble



Le « bonjour » est aussi agréable à dire qu'à entendre • Pensez à vos voisins et évitez les nuisances sonores • Respectez le code de la route • Ne jetez pas d'objets par les fenêtres • Si nous rencontrons une difficulté avec un voisin, essayons d'en parler, sans attendre, pour arriver à trouver, à l'amiable, un terrain d'entente au plus vite.

## Les bons réflexes



- Buvez l'eau du robinet
- Évitez les plats préparés
- Choisissez les produits écolabélisés
- Collez un stop pub sur votre boîte aux lettres afin de réduire la consommation de papier
- Choisissez les produits peu emballés ou en vrac
- Éteignez les appareils électroménagers en veille
- Pensez au covoiturage
- Limitez les impressions papier
- Allez à la déchetterie pour les encombrants
- Utilisez des sacs réutilisables pour les courses
- Donnez, réparez les vieux objets
- Remplacez les piles jetables par des piles rechargeables.
- Jardinez sans gaspiller la ressource en eau, sans utiliser de pesticides.



## Un respect mutuel pour un mieux vivre ensemble

Le développement des incivilités constitue une question d'importance parce qu'il remet en cause le bon fonctionnement de notre société. Les laisser se développer peut aboutir à des phénomènes graves. Le problème devient très inquiétant quand l'impolitesse, l'agressivité verbale, les injures, le chahut, le tapage nocturne, l'urine dans une cage d'escalier, le vandalisme, se généralisent. Quand les petits papiers s'accumulent par terre, aux côtés des mégots, canettes, et autres déchets, quand on ne respecte plus les règles de vie comme la politesse, le respect d'autrui, la courtoisie ou le code de la route... le lien entre les citoyens s'estompe et une méfiance généralisée s'installe.

Les personnes qui salissent l'espace public n'ont pas toujours le sentiment de manquer de respect à la collectivité. Ils considèrent, sans doute, que d'autres sont là pour ramasser à leur place. Mais lorsque le plus grand nombre ne respecte plus les règles de propreté les autres ont tendance à suivre le mouvement, et la situation devient vite insupportable pour tous.

Pour faire face aux incivilités les plus fréquentes et nettoyer les rues quotidiennement, la commune met en place des moyens humains, techniques et financiers importants. **Mais bien vivre ensemble est l'affaire de tous.** Cela commence par le respect mutuel, l'entraide, les relations bienveillantes et le refus de s'ignorer ou de se nuire. ▲



# Motion contre la fermeture de la maternité de Creil

Lors d'une réunion, le 5 décembre 2017, la direction du Groupe Hospitalier Public du Sud de l'Oise (GHPSO), le responsable du pôle Mère-Enfant et la présidente de la Commission Médicale d'Établissement apprenaient au président du Conseil de Surveillance qu'ils envisageaient la fermeture de la maternité de Creil.

Le pôle Femme Mère Enfant du GHPSO héberge actuellement la première maternité de Picardie avec plus de 3 500 naissances par an réparties sur les deux sites : Creil et Senlis. Le service dispose sur Creil d'une unité de néonatalogie et de réanimation néonatale ce qui lui permet de prendre en charge les grossesses à haut risque, et les nouveaux nés présentant des détresses graves (maternité de niveau 3). Sur Senlis, la maternité est de niveau 2 avec une unité de néonatalogie. Elle prend en charge les grossesses à risque modéré et les nouveaux nés nécessitant une surveillance particulière.

C'est une seule maternité de niveau 3, qui serait la plus importante de l'ex-région Picardie, qui est envisagée avec un service de néonatalogie pouvant bénéficier de moyens supplémentaires. L'Oise ne compterait alors plus que quatre maternités publiques (Beauvais, Senlis, Clermont et Compiègne). Ce projet s'intègre dans une vaste restructuration des services du GHPSO avec la filière critique des urgences à Creil, et les interventions programmables et la chirurgie ambulatoire à Senlis. La direction justifie cette décision par des raisons d'économie (l'hôpital présente un déficit cumulé de 45 M€) et d'obsolescence des locaux sur le site de Creil.

Pourtant, il existe à Creil des locaux vides, mais dont les travaux d'aménagement n'ont jamais été terminés sur décision de l'ARS et, alors même qu'elle avait validé le projet de construction du pôle Mère-Enfant.

Cette décision pose de nombreuses interrogations sur

l'offre de soins au sein d'une des trois agglomérations de l'Oise comptant notamment cinq quartiers prioritaires « politique de la ville », et une population dont les indicateurs de santé sont en deçà des moyennes nationales et régionales.

Des questions demeurent concernant le suivi des grossesses et les moyens de transport des patientes du bassin creillois vers Senlis. Même si la direction assure que le suivi des patientes pourrait s'effectuer à Creil, tous les médecins obstétriciens seraient à Senlis, avec le risque qu'ils préfèrent

assurer les suivis sur place plutôt qu'à l'hôpital Laënnec. Quant aux déplacements, ils seraient assurés en ambulance sans que la direction ne se prononce sur la faisabilité, ni sur le surcoût que représenterait cette mesure.

On peut également craindre pour l'activité, à plus long

terme de l'hôpital Laënnec qui s'est construit autour de la maternité. Ainsi, si toute la réanimation part à Senlis, la pédiatrie pourrait ensuite être divisée par deux. Le manque de moyens en personnel pourrait ensuite justifier la fermeture complète d'autres services.

Cette décision est inacceptable eu égard au bassin démographique de l'hôpital de Creil mais le serait tout autant si c'était la maternité de Senlis qui fermait.

Nous demandons donc le maintien du pôle Femme Mère Enfant du GHPSO sur les deux sites actuels de Creil et Senlis.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide D'APPROUVER cette motion et son contenu D'EXIGER un moratoire pour la dette du GHPSO et le maintien d'un nombre suffisant de praticiens DE DEMANDER audience auprès de la Ministre avec une délégation qui serait composée d'élue(s) et de membres du Comité de Défense ET D'ADRESSER cette motion à Monsieur le Premier Ministre et à Madame la Directrice de l'Agence Régionale de Santé des Hauts-de-France.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ ET A MAIN LEVÉE.

Fait et délibéré à VILLERS-SAINT-PAUL, le 18 Décembre 2017



**Manifestez votre soutien. Signez la pétition contre la fermeture de la maternité disponible dans les différents services municipaux.**



## Le collège a 30 ans

Pour fêter cet anniversaire, le principal M. Miné, a réuni les acteurs qui ont contribué à faire du collège Émile Lambert de Villers-Saint-Paul un établissement scolaire qui réussit.

**L**e mardi 8 septembre 1987, le collège Émile Lambert ouvrait ses portes en accueillant 406 élèves, repartis en 16 classes.

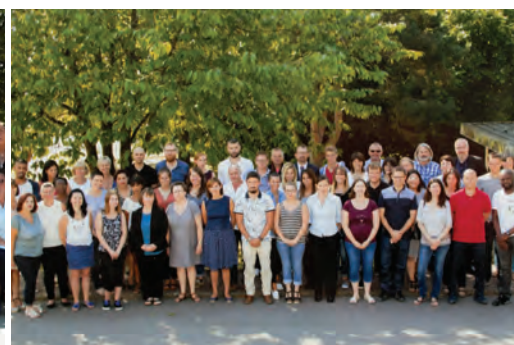
Situé à flanc de coteau, le bâtiment, réalisé par l'architecte M. Salandre, offre toujours un panorama agréable sur la vallée de l'Oise.

Construit avec des matériaux de qualité, une architecture innovante et moderne pour l'époque, l'établissement a gardé sa fraîcheur et son côté accueillant. Le centre de documentation et d'information sur deux étages, la largeur des couloirs, la luminosité à l'intérieur de l'édi-

ifice en font un lieu plaisant qui se marie joliment avec l'environnement.

En mai 1984, le district de l'agglomération creilloise avait pris la décision de construire un collège à Villers-Saint-Paul pour répondre à une demande récurrente des familles et des élus de la commune. Jusque là, les jeunes villersois étaient scolarisés au CES Berthelot de Nogent-sur-Oise, et chaque jour une flotte de bus devait assurer leur transport.

Le samedi 18 novembre 2017 une petite cérémonie pour les 30 ans de l'établissement était





M. Miné principal du collège a accueilli un ancien élève qui avait fait sa rentrée au collège en 1987 et sa fille, qui, 30 ans plus tard, est en 6<sup>e</sup>.

organisée dans le restaurant du collège. Le principal, M. Miné, avait réuni Mme Cordier Vice présidente du Conseil Départemental chargée de l'éducation et de la citoyenneté accompagnée de Mme Roux et M. Dietrich, conseillers départementaux, M. Weyn, Maire de Villers-Saint-Paul, M. Salandre architecte aujourd'hui à la retraite et Mme Rosemonde Lambert.

Ceux qui ont fait le collège Lambert, les principaux, les agents, les personnels administratifs, les professeurs, les CPE, les élèves et les parents étaient également présents à cette cérémonie.

Les nombreux invités ont pu découvrir une exposition de photos de classe, les plans d'origine de la construction, des documents retraçant les 30 ans de l'établissement, et des pièces originales de l'œuvre d'Émile Lambert.

Aujourd'hui, arrivé à l'âge de la maturité, le collège possède ses spécificités comme une section sport, une équipe de football féminine, une unité localisée pour l'inclusion scolaire ULIS-collège, des sections d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa).

L'établissement a obtenu en 2016, un taux de réussite au Brevet de 89,29 % (contre 85,93 % au niveau départemental et 86,01 % au niveau académique). ▲

## Emile Lambert

Le 23 octobre 1890 naissait à Cinqueux Émile Lambert.

L'homme qui a donné son nom au collège de Villers-

Saint-Paul a consacré sa vie à l'enseignement et à l'étude du département.

Cet élève de l'École normale d'instituteurs de Beauvais, blessé à deux reprises pendant la Première guerre mondiale est resté de 1924 à 1946 directeur d'école et secrétaire de Mairie à Villers-Saint-Paul.

Il publie durant cette période des cartes physique et agricole (1925) politique et industrielle (1926) une géographie de l'Oise à l'usage des écoles primaires (1933), un essai consacré aux noms des lieux locaux (1935).

En 1946, il prend sa retraite et se consacre entièrement à ses recherches. Il devient Président de la Société Archéologique de Creil en 1959, publie près de 150 articles dans les bulletins «Documents et Recherches». En 1961, il est vice-président de la société linguistique picarde.

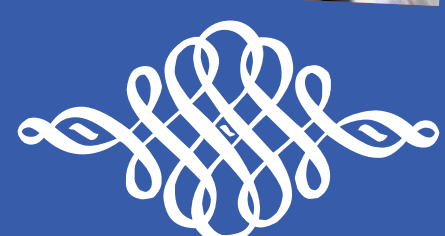
Il écrit en 1957, un ouvrage monumental «Un peu de temps passé, Villers-Saint-Paul». et poursuit inlassablement ses recherches. Ses deux derniers ouvrages paraîtront après sa mort.

Émile Lambert décède en juillet 1982. Il repose dans le petit cimetière de son village natal. Il était Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre du Mérite et Commandeur des Palmes Académiques. ▲





La venue du Père Noël est toujours un moment d'émotion pour les élèves des écoles villersois.







## Connaissez-vous le bookface ?

A l'occasion du lancement de son nouveau portail internet, la MDO a invité le personnel, les usagers et les habitants de l'Oise à participer à un «bookface».

Connaissez-vous le bookface ?

Ce sont des photos dans lesquelles des images de couvertures de livres se fondent dans la réalité. Par exemple si une couverture de livre, CD, DVD représente un visage, le créateur de bookface, tiendra le livre devant son visage pour que son corps complète l'image en couverture. De nombreuses variantes sont possibles.

Cette opération a connu un vrai succès et la bibliothèque Colette de Villers-Saint-Paul s'est faite remarquer, notamment par France 3, en organisant une séance photo ouverte au public qui a attiré de nombreux lecteurs. ▲



### Vos témoignages sur facebook

- *Le piano oriental de Zeina*
- *Abirached : Une des plus belles BD du monde.* **Jocelyn**
- *La Chasse au Squonk : Soirée très sympathique.* **Nicolas**
- *On a bien rigolé avec votre bookface, c'est une super idée.* **Leila**
- Rejoignez la communauté des lecteurs Villersois en vous connectant sur la page Facebook de **la Bibliothèque Colette de Villers-Saint-Paul**
- Chaque jour, vous y trouverez toute l'actualité, les coups de cœur et les conseils de lecture de la bibliothèque.



Bibliothèque Colette de Villers-Saint-Paul

# Colette est une vraie boîte à idées

**P**our répondre aux besoins de la population et impliquer les usagers, les bibliothécaires multiplient les activités et les rendez-vous, pour faire de la bibliothèque Colette un lieu d'activité culturelle dynamique, accessible à tous.

20% des Villersois y étaient inscrits en 2017, c'est plus que la moyenne nationale qui oscille entre 15 et 18%. Plus de 13 000 documents (livres à lire ou à écouter au format MP3, CD, DVD, liseuses...) ont été prêtés l'an dernier. 31 classes sur 36, les petits de la crèche, les enfants du centre de loisirs, le groupe alphabétisation, les participants à mon été à Villers, les adhérents du CÉSAM... les Villersois viennent jour après jour s'aérer chez Colette.

Les bibliothécaires, avec le précieux concours des Diseurs d'histoires, organisent également

des séances de lectures, les mercredis, les samedis et pendant la pause méridienne dans les écoles. Tout au long de l'année, des ateliers «récup» font découvrir à tous des techniques faciles et efficaces de bricolage. Colette organise également des rencontres entre lecteurs, des ateliers informatiques, une petite brocante de livres et possède une page Facebook.

Quand on est inscrit à la bibliothèque on bénéficie également des avantages de la Médiathèque départementale de l'Oise (MDO) et notamment de la bibliothèque numérique où on trouve des magazines, des modules d'autoformation, des livres pour les enfants, de la musique accessibles à tout moment et en streaming avec tout outil numérique relié à internet. ▲



## Ecouter, rêver, voir...

Dans le cadre du Festival des contes d'automne organisé par la MDO, la bibliothèque a présenté «La Chasse au Squonk» le spectacle de Fred DUVAUD, et Julien RAMBAUD. Une expédition musicale country, folk et hip-hop, qui a fait découvrir, aux parents et aux enfants, la faune sauvagement drôle des récits de trappeurs et des bûcherons d'Amérique du Nord. ▲



## Partager, conseiller...

La bibliothèque Colette réunit régulièrement tous ceux qui souhaitent parler des livres qu'ils ont aimés. Les apéros de Colette donnent ainsi l'occasion d'échanger des idées lecture, des coups de cœurs et découvrir les nouveautés.

Vous pouvez retrouver tous ces conseils sur la page Facebook de la bibliothèque ou sur le site de la commune. ▲



## Créer, bricoler...

Décorer un meuble, faire un sac, personnaliser son bureau, ses stylos, ses trousse, décorer et enjoliver... la bibliothèque Colette propose régulièrement des ateliers «récup» qui attirent les Villersois débrouillards et inventifs.

Ces ateliers de loisirs créatifs font toujours le plein, et donnent même des idées de cadeaux personnalisés. ▲

# A LA MÉMOIRE GLORIEUSE DES COMBATTANTS DE LA GRANDE GUERRE 1914 - 1918

39 noms sont gravés sur le monument aux morts de Villers-Saint-Paul.  
Qui sont ceux qui ont donné leur vie ?



Si quelques dizaines de monuments du souvenir avaient été érigés à la gloire de la Grande Armée ou en mémoire des combattants anonymes de la débâcle de 1870, l'hommage aux soldats disparus change de nature et de dimension avec l'apparition des monuments aux morts, tels qu'on les connaît, à la fin de la guerre 1914-1918. Pour la première fois, en effet, on « nomme » les victimes. On leur accorde ainsi une identité propre de soldat et d'homme.

La guerre, d'une violence inouïe a causé la mort de 900 jeunes Français, par jour. Pas une famille n'a été épargnée. Ainsi, naît le désir de fixer, dans la pierre, le souvenir de tous ceux qui ont donné leur vie.

A Villers-Saint-Paul, 39 noms de Villersois nés ou résidant dans la commune apparaissent sur le monument. Bien que l'enregistrement des décès eût été réalisé par le Ministère de la Guerre, les listes ne furent jamais établies avec certitude en raison des nombreux disparus, des prisonniers, des inconnus, des oubliés... ▲



### Henri Morel

Né le 13 juillet 1885 à Villers-Saint-Paul, Henri, Eugène, Morel était ajusteur dans notre commune.

Il mesurait 1m63, était brun, il savait lire et écrire.

Soldat du 67<sup>e</sup> Régiment d'infanterie, il fut porté disparu le 24 avril 1915 dans les combats acharnés de la tranchée de Calonne dans la Meuse.

Alain Fournier, auteur du *Grand Meaulnes*, y trouva la mort le 22 septembre 1914.

Maurice Genevoix décrit ces terribles combats dans ses mémoires de guerre *Ceux de 14*.

### Émile Lefèbvre

Né le 1<sup>er</sup> juin 1887 à Nogent sur Oise, il s'était installé à Villers-Saint-Paul en 1912 comme boucher.

Émile Augustin, Marius, Lefèbvre était soldat de 1<sup>ère</sup> classe du 67<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

Il est porté disparu en septembre 1914 à Vilosne pendant la première bataille de la Marne qui permit aux troupes franco-britanniques d'arrêter puis de repousser les Allemands, qui prévoyaient l'invasion rapide de la France en passant par la Belgique.

### Joseph Brelle

Né le 9 mars 1883 à Reuil sur Brèche, il était charretier. Blond aux yeux bleus, 1m73, Joseph, Auguste, Désiré, Brelle devient caporal en 1914 au 2<sup>e</sup> d'infanterie. Son grade est cassé en 1916 et doit rejoindre le 3<sup>e</sup> bataillon de marche d'infanterie légère d'Afrique qui regroupe les soldats sanctionnés durant leur service.

Il est blessé le 5 mai 1916 à la Madeleine «Faisant partie d'un groupe d'attaque, s'est élancé avec la plus belle bravoure dans la tranchée ennemie. A été blessé en luttant pour conserver la tranchée conquise». Il reçoit la Croix de guerre. Il est tué au combat de Cantigny le 5 avril 1918.

Le statut de « Mort pour la France » est introduit par la loi du 2 juillet 1915. Son attribution revêt une grande importance pour les familles des disparus, car elle ouvre le droit à une pension pour les veuves, et la qualité de pupille de la nation pour les orphelins.

### Lucien Stievenart

Vacher, il habitait rue Fécamp (aujourd'hui rue Arthur Dutilleul). Lucien, Louis, Maurice, Stievenart meurt le 26 mars 1915, à 31 ans, au Bois de la Gruerie dans la forêt d'Argonne. Pendant 7 mois, son régiment, le 150<sup>e</sup> d'infanterie, va tenir tête à l'ennemi. Attaques, contre-attaques, bombardements, baïonnettes, lance-flammes... l'endroit des combats a été rebaptisé «le Bois de la Tuerie».

### André Ricard

Né le 2 avril 1896. C'était le fils du cordonnier. Il meurt à 20 ans sur le champ de bataille de Cumières, le 27 avril 1916.

Cette année là, le village fut totalement rasé pendant la bataille de Verdun et ne fut jamais reconstruit. André, Victor, Ricard mesurait 1m63, était brun. Il était comptable.

Incorporé en avril 1915 dans le 154<sup>e</sup> RI. Il reçoit la médaille militaire à titre posthume en 1923. Croix de guerre.

### Adonis Dollé

Né le 23 Octobre 1881 dans le petit village de Cuvergnon, Adonis, Augustin Dollé vivait rue de Fécamp. Il était maréchal ferrant. Il fait son service militaire de 1902 à 1905.

A 34 ans, il se porte volontaire et incorpore le corps expéditionnaire d'Orient en 1915.

Il trouve la mort en Grèce, à Salonique, après le débarquement des troupes franco-anglaises.



## La guerre à Villers

Creil est envahie par l'armée allemande dans la nuit du 2 au 3 septembre 1914. Elle brûle les maisons, prend des otages, tue des civils... L'armée française se replie face à l'avancée du général Von Kluck : Paris est menacé. Le 6 septembre, le général Joffre lance une contre-attaque générale, «la bataille de la Marne». Les troupes allemandes doivent battre en retraite.

Jusqu'à la fin du conflit, notre commune et son maire, Arthur Dutilleul, vont contribuer à l'effort de guerre. Alors que près de 40% des hommes sont partis au front, ceux qui restent et notamment les femmes et les enfants vont devoir travailler dans les usines ou dans les champs à la place des maris, des frères, des proches...

Villers-Saint-Paul va ainsi, grâce au nombre important d'exploitations agricoles sur son territoire, soutenir et venir en aide à la population du bassin creillois qui souffre de sous-alimentation.

Sur les champs de bataille, les hommes se sont embourbés dans une guerre d'usure qui va faire des millions de morts et de blessés. Près de 40 Villersois vont y laisser leur vie. ▲

*Avec l'aimable collaboration d'Evelyne Bonnacaze et de Bernard Develter.*

### Louis Baron

Louis Jules Baron est né en 1877 à Lassigny. Manœuvrier, il était marié et vivait rue de Moysicourt (rue Jean Jaurès).

Engagé volontaire dans l'infanterie de marine en 1895, il séjourne, notamment, en Guyane.

Il sera militaire durant près de vingt ans, passant par de nombreux régiments : tirailleurs sénégalais, malgaches, burkinois. Sergent, il obtient les droits à faire valoir sa retraite en janvier 1913.

Lorsque la guerre éclate, il rejoint, le 3 août, le 23<sup>e</sup> régiment d'infanterie colonial et disparaît, dès le 22, pendant la bataille des frontières à Neufchâteau.

Ce 22 août 1914 est pour l'armée Française la journée la plus meurtrière de toute son histoire.

En l'espace de quelques heures, près de 27 000 soldats tombent au champ d'honneur.

BARON LOUIS	CASIDY JOHN
BOUDOUX HENRI	CHAMBRELANT / LBERT
BOULNOIS JOSEPH	CHANCLU HENRI
BOURREZ ALFRED	DENAMUR MAURICE
BRELLE JOSEPH	DUBOIS HENRI
BRILLARD LOUIS	DUQUESNE HENRI
BROYARD GEORGES	DOLLÉ ADONIS
CANTREL CLOTAIRE	DOUSSOT RENÉ

ELISABETH GASTON	LECOMTE MARCEL
ESTOUBE JULES	LEFÈVRE EMILE
GANDON ANDRÉ	LELIUART PAUL
GODET ADRIEN	LEMAIRE KLÉBER
GONDRIY CAMILLE	LEVASSEUR ALFRED
JOUNIEAUX CLOTAIRE	M <sup>ME</sup> G. MARÉCHAL
LANTEZ AUGUSTIN	MICHEL ALBERT
LANTEZ RAYMOND	MORDAQUE MARCEL

### Henri Chanclu

Né le 29 décembre 1890 à Paris Henri, Louis Auguste, Alexandre Chanclu était mécanicien.

Il fait son service militaire de 1911 à 1913 au sein du 106<sup>e</sup> d'infanterie et est mobilisé dès 1<sup>er</sup> août 1914.

Il meurt 52 jours plus tard, le 22 septembre à Sommaisne, au cours de la bataille de Vaux-Marie, lorsque l'infanterie française repousse l'attaque lancée par les troupes du Kronprinz Guillaume de Prusse. Une partie des combats auxquels il a pris part a été racontée par Maurice Genevoix, sous-lieutenant du 106<sup>e</sup> RI, dans son livre *Sous Verdun*.

### Camille Gondry

Né le 4 juin 1897 à Buire, Camille, Henri Gondry meurt lorsque son régiment se porte à l'attaque du mont Sapigneul pendant l'offensive du chemin des Dames dirigée par le général Nivelle, le 16 avril 1917.

Ce jour là, l'infanterie française est décimée par les mitrailleuses allemandes. Cette journée est sans doute la plus sanglante de l'histoire du 150<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

Camille Gondry était opticien. Il vivait rue de Fécamp. Il avait 19 ans.

### Georges Broyard

Né le 2 avril 1892 à Nogent-sur-Oise, Georges Gaston vivait à Villers-Saint-Paul et était ajusteur.

Etant de la classe 1912, il est incorporé au 161<sup>e</sup> Régiment d'infanterie dès octobre 1913. Il est blessé en août 1914 par un éclat d'obus et reçoit la Croix de guerre.

Considéré comme un très bon soldat toujours volontaire pour les missions difficiles, il est tué le 12 novembre 1916 dans les terribles combats de Sailly Saillisel, célèbre tournant de la bataille de la Somme.

### René Doussot

Né le 11 novembre 1887 à Lassigny. René Lucien était agriculteur. Il mesurait 1m57.

Mobilisé en 1914 il rejoint le 355<sup>e</sup> RI. Blessé par un éclat d'obus en septembre 1917, il l'est de nouveau en avril 1918. Grenadier d'élite, volontaire pour toutes les missions, il fait preuve d'un magnifique courage et d'un complet mépris du danger comme patrouilleur et nettoyeur.

Il est tué au combat en août 1918 sur la Vesle.

Sa veuve reçoit d'urgence une aide de 150 francs de son régiment.

### Rémond Lantez

Mobilisé en 1914, il est nommé caporal en mars 1915 au 13<sup>e</sup> Chasseur à pied. Il passe au 359<sup>e</sup> régiment d'infanterie et devient sergent.

Cité à l'ordre du régiment comme étant un gradé d'un courage à toute épreuve, il avait assuré le ravitaillement en munitions de la première ligne sous un violent bombardement.

Blessé par l'éclat d'un obus Il succombe le 8 mai 1918 dans l'ambulance.

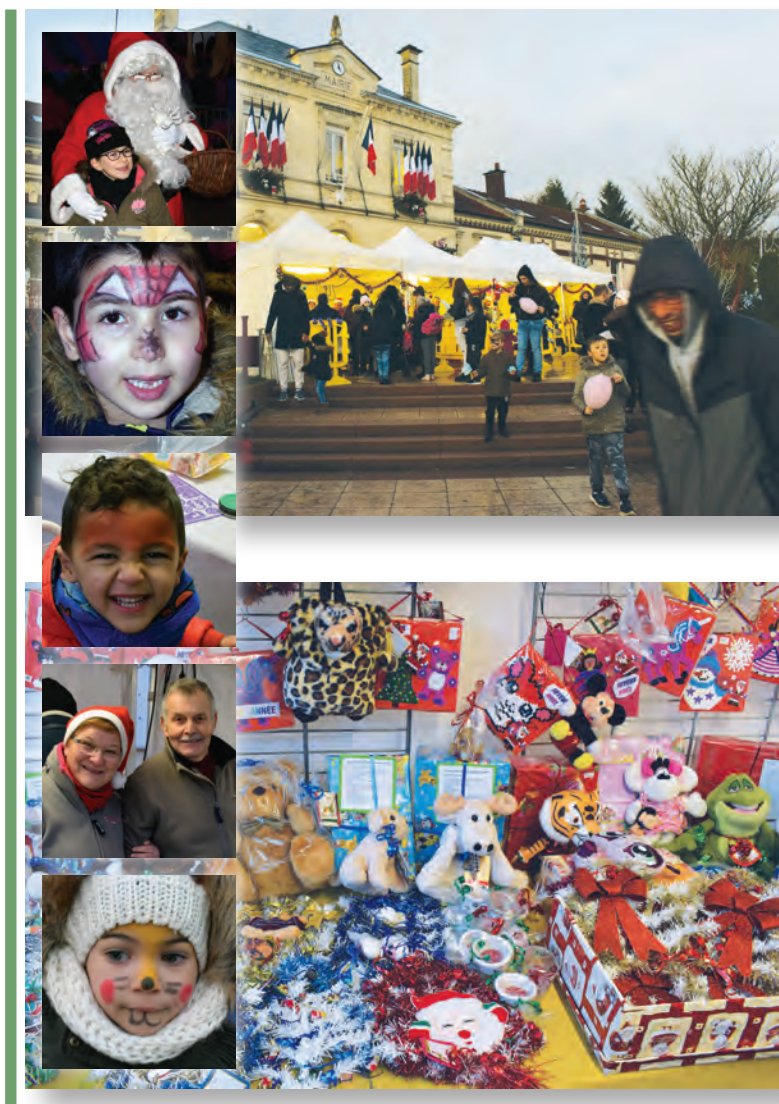
Rémond, Jules Lantez était né à St Geneviève en 1890. Il était employé de commerce et s'était marié le 19 mai 1917 à Villers-Saint-Paul.

50% des jeunes Français nés en 1894 et donc âgés de 20 ans en 1914 sont morts pendant ce conflit.

### Mme G. Maréchal

Seule femme dont le nom apparaît sur le monument de la commune Sidonie, Marie, Joséphine Masson épouse Maréchal était née en Belgique à Chatelet en mai 1862.

Elle perd la vie à l'hôpital complémentaire 57 situé à Angicourt, le 18 octobre 1918, à l'âge de 56 ans. C'est une victime civile du conflit.



## Un beau rendez-vous

Le Marché de Noël organisé par le Comité des fêtes est l'un de ces beaux moments de l'année qui attire beaucoup de visiteurs. Les services techniques de la ville installent les nombreux stands, puis ferment la circulation pour permettre aux visiteurs de profiter, dans de bonnes conditions de sécurité, du vaste choix proposé par les exposants : produits de la ferme, bières, poupées, décorations de table, couronnes et figurines de Noël, bijoux, écharpes ou châles, produits régionaux ou artisanaux... Les nombreux exposants proposent des idées de cadeaux originales et de quoi se restaurer.

Avant d'entamer sa tournée annuelle de distribution de cadeaux, le père Noël a offert des bonbons aux enfants sages de la commune.

Contactez et rejoignez le Comité des fêtes

✉ [cfvsp60@gmail.com](mailto:cfvsp60@gmail.com) ☎ 06 19 81 09 73



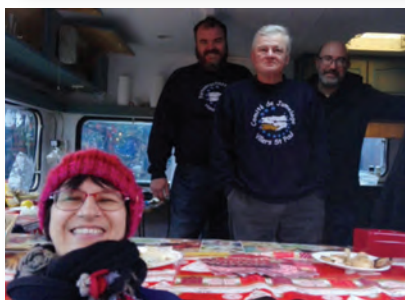
## Frohe weihnachten

Le plus grand marché de Noël entre Brême et Bremerhaven, se trouve à Hambergen. Il attire pendant trois jours un millier de visiteurs. Accueillis et reçus très chaleureusement par le Maire d'Hambergen Gerd Brauns et le Comité de jumelage d'Hambergen, des bénévoles du Comité de jumelage ont fait le déplacement, pour y proposer des produits issus de notre terroir et aider à financer une partie des activités de l'association.

**En 2018, une délégation allemande sera accueillie à Villers-Saint-Paul du 18 mai au soir et jusqu'au 21 mai.**

**Vous aussi, vous pouvez participer aux échanges avec Hambergen en contactant les bénévoles du comité de jumelage par mail :**

✉ [c2j.vsp.hbg@gmail.com](mailto:c2j.vsp.hbg@gmail.com)





## Des plus petits...

Quelques jours avant les fêtes de fin d'année, l'équipe de la Maison des Lutins a organisé, pour les tout petits et leurs parents, un goûter de fin d'année, et a accueilli à cette occasion le groupe «MAMBO Swing Tagada » qui a fait danser la jeunesse villersoise.

## Noces de diamant, une vie à deux



M. et Mme Claude Quest viennent de fêter leurs noces de diamant. M. le Maire avait déjà eu le plaisir de célébrer, voici 10 ans, leurs noces d'or. Meilleurs vœux aux jeunes mariés.



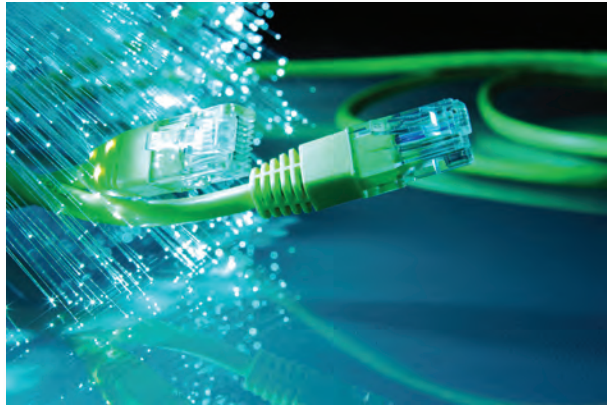
## ... aux plus grands

Renforcés par des bénévoles villersois, du Comité des fêtes et d'élus communaux, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), a accueilli les plus de 65 ans à la cérémonie de distribution des colis de fin d'année. En un après-midi, près de 450 colis, avec tout ce qu'il faut pour faire un véritable repas de fête, ont été remis à la salle Georges Brassens. Une bonne occasion pour nos aînés, entourés du Maire et de nombreux conseillers et adjoints, de se retrouver.

En proposant des repas festifs, des sorties, des voyages ou des ateliers de maintien en forme accessibles gratuitement ou avec une modeste participation, le CCAS accompagne nos aînés tout au long de l'année.

**CCAS de Villers-Saint-Paul ☎ 03 44 74 48 49**





## La fibre optique arrive

Promettant des débits bien supérieurs, une latence très faible et une stabilité hors pair, la fibre optique est très attendu.

Son déploiement nécessite des investissements importants et des travaux qui débiteront en 2018.

Avec une vitesse de transfert qui pourra aller jusqu'à 100 Méga, votre navigation internet va devenir plus fluide, vos téléchargements ultra rapides et l'envoi de vos fichiers volumineux quasi-instantané. Vous regarderez la télévision Haute Définition et téléphonerez en simultané et sans altération de la qualité. Avec la fibre optique, vous profiterez de tous vos services très haut débit en même temps, sans contrainte et avec un maximum de confort.

## Pacte civil de solidarité (PACS)

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre, la demande de Pacte civil de solidarité (PACS), entre deux personnes qui souhaitent s'engager administrativement l'une envers l'autre, ne s'effectue plus au tribunal mais en mairie.

En tapant «PACS» dans l'onglet «rechercher» de la page d'accueil du site de la ville, vous trouverez, en un clic, toutes les informations et les documents en téléchargement nécessaires pour simplifier vos démarches.

 [www.villers-saint-paul.fr](http://www.villers-saint-paul.fr)

## Les pieds dans l'eau

Cet automne, c'est dans une ambiance de village de pêcheurs, un environnement préservé et des plages de sable fin propices à la baignade, qu'un groupe d'une cinquantaine de seniors villersois, accompagné comme les années précédentes par la Présidente de l'UNRPA a séjourné à Saint-Gilles-Croix-de-Vie.



## Un nouveau site pour l'Agglo

L'agglomération lance son nouveau site internet. Il propose notamment une entrée directe sur les services que la population utilise le plus : collecte des déchets, transports...

Ainsi que la possibilité pour les villes d'annoncer leurs propres manifestations.





## En 2018, ne nous résignons pas et écrivons ensemble les pages de cette nouvelle année!

Madame, Monsieur,

Permettez-moi, tout d'abord, de vous présenter mes meilleurs vœux en espérant que cette nouvelle année soit à la hauteur de vos attentes, de vos espoirs et de nos ambitions collectives.

Pour la ville de Villers-Saint-Paul comme pour l'ensemble des collectivités locales, 2018 sera, comme les années précédentes, une année difficile, toujours marquée par le désengagement d'un Etat qui effectuera, comme en 2017, une insupportable ponction dans les caisses de la commune.

**Dans ces conditions, il nous faudra faire preuve de toujours plus de volontarisme et d'ambitions pour achever la réalisation du projet communal pour lequel vous nous avez accordé votre confiance lors des dernières élections municipales.**

Certes, depuis 2014, nous avons réussi à maintenir l'ensemble des services publics dont la population a besoin malgré la véritable saignée financière effectuée par l'Etat et nous avons réalisé une grande partie des investissements promis en 2014 **mais il nous faudra redoubler d'efforts pour respecter d'ici à 2020 la totalité des engagements que nous avons pris devant vous**, notamment en matière d'enfouissement des réseaux et de réfection des voiries.

Mais au-delà du simple respect de notre projet municipal, **nous ne pouvons pas nous résigner mais, au contraire agir avec vous et pour vous dans des domaines qui ne relèvent pas uniquement des compétences communales.**

En effet, nous ne pouvons pas faire preuve de résignation

dès lors qu'il s'agit d'améliorer la sécurité des Villersois en obtenant de l'Etat la remise à niveau rapide des effectifs de police de notre agglomération mais aussi en définissant collectivement et clairement ce que la commune peut aussi faire dans ce domaine.

C'est d'ailleurs ce que nous faisons en matière de santé en nous opposant farouchement à la fermeture de la maternité de Creil, en dénonçant la désertification médicale tout en aménageant des locaux municipaux susceptibles d'accueillir des professionnels de santé.

De la même façon, nous ne pouvons pas nous résigner face au Conseil Départemental qui tarde à mettre à quatre voies la RD200.

Enfin, nous ne pouvons pas non plus accepter que les dirigeants de la plateforme chimique refusent de nous céder leurs parkings tout en les laissant à l'abandon, infligeant ainsi aux habitants nuisances et spectacle de désolation sans parler des inondations récurrentes de la rue Joliot-Curie dues au refus de cette même plateforme chimique de moderniser ses « pompes de relevage ».

Vous le voyez, notre détermination demeure intacte **mais nous savons aussi que c'est avec vous que nous écrivons les pages de cette nouvelle année en commençant par vous écouter, par vous entendre**, comme nous avons su le faire pour décider ensemble de la nouvelle organisation de la semaine scolaire.

**Philippe Massein**

**Liste «Fiers d'être Villersois»  
Élus Socialistes et Républicains**

## Des Vœux à propager.



Je tiens, en ce début d'année, à partager avec les villersois et les Villersois, les vœux aux très riches, de Pierre Lemaitre, écrivain français et prix Goncourt pour Au revoir là-haut.

Il résume bien la situation nationale et le scandaleux écart qui se creuse entre la population, en voici des extraits.

Mes très chers riches,

Je sais que l'année 2017, a été difficile pour vous. Mais 2018 sera meilleure que 2017. Les 1% les plus riches d'entre vous possèdent toujours le quart des richesses du pays. Votre niveau de vie est le plus élevé de tous les riches pays d'Europe, à l'exception de la Norvège. Les meilleurs d'entre-vous, parmi les patrons des grandes entreprises, perçoivent chaque année l'équivalent de mille années de SMIC. Vous êtes, très correctement représentés au gouvernement, 12 millionnaires siègent au plus haut niveau de l'Etat. Et n'oubliez pas qu'en 2018, vous allez pouvoir dépenser les 4 milliards et demi d'euros, que les plus fortunés d'entre vous, ont reçus.

Quand à l'évasion fiscale, rassurez vous, elle se porte toujours

bien. Chaque année 100 milliards d'euros échappent à l'Etat, grâce à vous.

En 2018, comme pour les années passées, vous pourrez exiler votre fortune et vous faire soigner en France, aux frais du contribuable.

Mais il n'y a pas que la richesse qui progresse, il y a la pauvreté, car pour qu'il y ait des riches, il faut qu'il y ait des pauvres et là encore la situation se présente bien.

En dix ans, la France a doublé le nombre de ses SDF, de ses pauvres, qui sont maintenant presque 9 millions, près de 15% de la population. 4 millions de français sont mal logés, plus de 400 sont morts dans la rue.

En conclusion, mes très chers riches, pour vous encourager, je voudrais vous rappeler la très belle formule de Warren Buffett, notre ami le multi-millionnaire américain « la lutte des classes existe et c'est ma classe, celle des riches qui est en train de la gagner ».

Bonne année à tous.

**Marie-France Boutroué  
Groupe Communiste**

**LA PROPRIÉTÉ  
C'EST L'AFFAIRE DE TOUS**



**ON A TOUS À Y GAGNER**